

Le 21 Mars 2019

Liminaire CTL du Jeudi 21 Mars 2019

Madame La Présidente,

Les années se suivent et se ressemblent à tel point que nous aurions presque pu reprendre in-extenso la déclaration liminaire que nous avons lue l'année dernière à la même période. Nombre de sujets que nous avons soulevés alors sont tristement toujours d'actualité.

Nous sommes réunis pour le deuxième CTL de l'année 2019 sur un ordre du jour plus informatif que sujet à concertation.

Si les élus **Solidaires Finances Publiques 43** reviendront dans les débats sur le sujet de dotation globale de fonctionnement ou sur la formation professionnelle, ils appellent votre attention, Mme la Présidente, sur d'autres sujets plus que préoccupants dès la liminaire.

Que dire de la campagne déclarative qui s'annonce ? L'année dernière lors de cette même instance les représentants des personnels vous annonçaient une campagne **CATASTROPHIQUE**, pour cette année les adjectifs manquent afin de qualifier la pression et l'atmosphère tendue qui règnent dans les services.

La note de campagne s'est abattue comme la foudre annonçant l'orage à venir! La multiplication des nouveautés liées au PAS sans compter celles liées à la suppression de la Taxe d'Habitation arrive à 15 jours du coup d'envoi, sans préparation physique à l'épreuve.. **La France championne du monde en 2018, la DGFIP championne de l'improvisation en 2019!**

Le professionnalisme et l'implication de vos agents seront une fois de plus récompensés par des suppressions de postes, la détérioration constante de leurs conditions de travail au motif que la dématérialisation « simplifie » et « allège » les tâches incombant aux services.

A ce sujet Mme la Présidente, le rapport du Défenseur des droits concernant le « tout numérique » est **ACCABLANT!** Il dénonce des services publics "de plus en plus distants" des usagers et pointe du doigt la défaillance liée à la dématérialisation :

- Le Défenseur des droits dit avoir constaté, en 2018, *"aussi bien au niveau local qu'au niveau national", "les effets néfastes de l'évanescence croissante des services publics sur les personnes pour lesquelles ils constituent souvent le principal recours". Pour le Défenseur des droits, cette **disparition des services publics** crée "une source profonde d'inégalités, de ségrégation et présage d'une régression préoccupante des*

droits fondamentaux". Les services publics sont de "plus en plus distants", résume le rapport.

- *Le rapport rappelle ainsi que **plus de 7,5 millions de personnes sont privées d'une couverture internet de qualité, une fracture qui touche davantage les petites communes, et "entrave l'accès aux droits pour les personnes qui habitent en zone rurale".***

*Cette fracture numérique touche toutes les catégories d'âge et de la société, mais est **plus vive encore pour ceux qui cumulent précarité économique et isolement. Chez ces personnes, presque une sur deux a du mal à trouver une information administrative sur internet. Pour le Défenseur, "l'État doit être le premier accompagnateur des usagères et usagers dans l'appropriation du numérique", et "il est nécessaire pour les services publics de conserver des lieux d'accueil physiques des usagers."***

2019, année où l'obligation de télédéclarer s'étend à tous les contribuables, ce rapport tombe à pic!

Alors, Mme la Présidente, au vu de ces conclusions, comment encore justifier les suppressions d'emplois croissantes au sein de la DGFIP ?

Par ailleurs, dans un contexte où les chefs de services ont été mandatés pour établir le recensement des collègues impliqués dans le PAS et pour lesquels ce projet a représenté une surcharge de travail, dans le but d'attribuer la prime intitulée "ACF déploiement PAS" d'un **montant forfaitaire brut de 222 €**, les élus **Solidaires Finances Publiques 43 ne peuvent que constater l'aune de la rémunération au mérite, ou plutôt « à la tête du client ».**

Comment expliquer à un agent que sa rémunération dépend de la chaise sur laquelle il est assis ? Nous resterons vigilants et à l'écoute des agents en cette période d'entretien professionnel. Cela va sans dire, mais ça va mieux en le disant, **Solidaires Finances Publiques 43** n'a pas l'intention de laisser faire et continuera de tout mettre en œuvre pour combattre toute attaque même venue de plus haut.

Nous ne laisserons pas non plus vos décisions et vos choix générer chez vos agents, le moindre risque psycho-social et nous agirons sans ménagement lorsque les bornes de l'acceptable seront dépassées.

Pour en revenir à cette "fameuse" prime, vous conviendrez, Mme la Présidente, que le processus d'attribution est complexe et entraîne des traitements lourds pour les services en charge de la paye (RH locales, CSRH, ...). Aussi les élus **Solidaires Finances Publiques 43** se permettent de proposer une mesure de simplification – C'est à la mode, paraît-il ?! - : **verser cette prime exceptionnelle à l'ensemble des agents de la DGFIP !!!**

Notre cher Ministre se félicite de la bonne mise en place du PAS.. A qui le "mérite" ?? Seuls quelques agents?? la moitié d'un service ?? Ou tous les agents qui s'échinent chaque jour pour que nos missions soient une réussite dans un contexte de travail plus que détérioré ??

Les élus **Solidaires Finances publiques 43** vous posent la question, Mme la Présidente, et attendent avec impatience le point 5 de cet ordre du jour pour connaître la valeur que vous attribuez à vos agents.

Les élus Solidaires Finances Publiques 43 en CTL

PONS Guillaume/ GABRIEL Frédéric/ CANTAT Stéphanie/ DUCROQUET Angélique/ SOYEZ Noémie-Lucie/ DO CARMO Jean-Louis

DELORME Marie-Claude/ CHAVARIN Franck/ ROCHEDIX Raphaël Experts

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2019

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)	N° SIRHIUS (7 chiffres)
--------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

NOM d'usage _____ Prénom _____

NOM de naissance _____ Date de naissance

Cadre : Grade : Echelon : Date de prise de rang :

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : _____	Adresse perso. : _____
Site : _____	_____
Temps partiel : %	_____
@ _____	@ _____
☎ _____	☎ _____
Ces informations sont obligatoires	Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org